

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 9

Présents : 8

Nombre de suffrages : 8

**DATE DE LA CONVOCATION**

29/09/2022

**DATE D’AFFICHAGE**

29/09/2022

L’an deux mille vingt-deux, le cinq octobre à dix-huit heures trente minutes, les membres du Centre Communal d’Action Sociale de CIVRAY, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Sonia PAZOS-MONVOISIN.

**Présents** : Madame Martine BLIN, Madame Annick CHANTOME, Monsieur Jean-Michel CRUZ, Monsieur Daniel LEMAISTRE, Madame Chantal MASIA, Madame Martine THOMAZIC, Madame Sonia PAZOS-MONVOISIN et Madame Séverine PHILIPPE

**Absents-excuses** : Monsieur Gilles PHILIPPE

**Pouvoirs** :

Madame Martine BLIN a été désignée secrétaire de séance.

**1/ DETERMINATION DU BUDGET POUR L’ORGANISATION DU REPAS DES AINES**

Les administrés ayant leur résidence principale à Civray et qui ont ou auront 69 ans et plus en 2022 pourront participer au repas des aînés prévu le dimanche 27 Novembre 2022 à la salle des fêtes de CIVRAY.

Il convient de déterminer le budget pour l’organisation de ce repas, y compris pour l’animation.

Il est précisé que les personnes ne participant pas au repas pourront bénéficier du colis de fin d’année sous réserve d’avoir répondu à l’invitation et les personnes en maison de retraite recevront un colis de produits de soin pour les femmes et une boîte de chocolats pour les hommes.

Vu la demande de devis effectuée auprès de 3 prestataires pour la confection du repas,

Vu la proposition de la SARL Boucherie Traiteur Bigot pour l’élaboration d’un repas pour un coût de 17€ par personne,

Vu la proposition des Gourmandises de Civray pour la fourniture de desserts pour un montant de 2.50€ par personne,

Considérant que les membres du CCAS se chargent de gérer eux-mêmes l’apéritif, les boissons, l’achat des nappes, serviettes et décoration,

Considérant la nécessité de réduire les coûts budgétaires liés à l’organisation du repas,

Après en avoir délibéré et à l’unanimité, les membres du Conseil d’Administration décident :

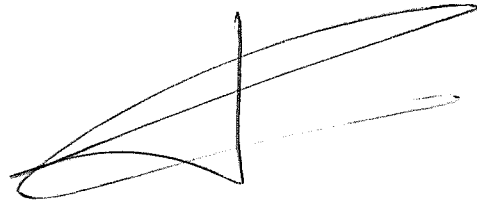
- de fixer le coût d’un repas à 25€ maximum,
- d’offrir un colis de produits de soins pour les femmes et une boîte de chocolats pour les hommes qui sont en maison de retraite,
- que les accompagnants (enfants ou conjoints) n’ayant pas 69 ans et souhaitant participer au repas devront s’acquitter d’une participation de 30 € par personne,
- que les conjoints des membres du CCAS devront s’acquitter d’une participation de 15€,
- d’organiser une animation pour un coût maximal de 250 €,

- de charger Madame la Présidente d'inscrire les dépenses correspondantes au budget du CCAS

A Civray, le 05 octobre 2022

Le secrétaire de séance,  
Martine BLIN

La Présidente,  
Sonia PAZOS-MONVOISIN



Diffusion sur le site internet de la commune le : **12 OCT. 2022**



**DELIBERATION DU CCAS**  
**SEANCE DU 05 OCTOBRE 2022**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 9

Présents : 8

Nombre de suffrages : 8

**DATE DE LA CONVOCAATION**

29/09/2022

**DATE D’AFFICHAGE**

29/09/2022

L’an deux mille vingt-deux, le cinq octobre à dix-huit heures trente minutes, les membres du Centre Communal d’Action Sociale de CIVRAY, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Sonia PAZOS-MONVOISIN.

**Présents** : Madame Martine BLIN, Madame Annick CHANTOME, Monsieur Jean-Michel CRUZ, Monsieur Daniel LEMAISTRE, Madame Chantal MASIA, Madame Martine THOMAZIC, Madame Sonia PAZOS-MONVOISIN et Madame Séverine PHILIPPE

**Absents-excuses** : Monsieur Gilles PHILIPPE

**Pouvoirs** :

Madame Martine BLIN a été désignée secrétaire de séance.

**2/ CHOIX DES PRESTATAIRES POUR LE REPAS DES AINES**

Pour l’organisation du repas annuel des aînés, il est fait appel à des prestataires extérieurs pour la confection du repas et l’animation.

Pour la confection du repas, 3 prestataires ont été sollicités : un seul a fait une proposition.

La SARL Boucherie Traiteur Bigot à Issoudun, disponible à cette date est en capacité de nous proposer une entrée, un plat, salade et éventuellement le fromage pour 17€ par personne.

Il est proposé de faire appel à « Marco et Brigitte » pour l’animation du repas.

Après en avoir délibéré et à l’unanimité, les membres du Conseil d’Administration décident :

- de choisir la SARL Boucherie Traiteur Bigot pour le repas,
- de faire appel à « Marco et Brigitte » pour l’animation du repas,
- de charger Madame la Présidente d’inscrire les dépenses correspondantes au budget du CCAS.

A Civray, le 05 octobre 2022

Le secrétaire de séance,  
Martine BLIN

La Présidente,  
Sonia PAZOS-MONVOISIN

Diffusion sur le site internet de la commune le :

12 OCT. 2022





**DELIBERATION DU CCAS**  
**SEANCE DU 05 OCTOBRE 2022**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 9

Présents : 8

Nombre de suffrages : 8

**DATE DE LA CONVOCAATION**

29/09/2022

**DATE D’AFFICHAGE**

29/09/2022

L’an deux mille vingt-deux, le cinq octobre à dix-huit heures trente minutes, les membres du Centre Communal d’Action Sociale de CIVRAY, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Sonia PAZOS-MONVOISIN.

**Présents** : Madame Martine BLIN, Madame Annick CHANTOME, Monsieur Jean-Michel CRUZ, Monsieur Daniel LEMAISTRE, Madame Chantal MASIA, Madame Martine THOMAZIC, Madame Sonia PAZOS-MONVOISIN et Madame Séverine PHILIPPE

**Absents-excusés** : Monsieur Gilles PHILIPPE

**Pouvoirs** :

Madame Martine BLIN a été désignée secrétaire de séance.

**3/ ACCEPTATION GENERALE DES DONNS AU CCAS DE CIVRAY**

Afin de simplifier l’encaissement des divers dons qui pourraient être faits au CCAS de la commune, il y a lieu de délibérer pour accepter de manière générale les dons inférieurs à 2000 € lorsqu’ils sont faits par des particuliers, entreprises, associations ou organismes.

Après en avoir délibéré et à l’unanimité, les membres du Conseil d’Administration décident :

- d’accepter tout don inférieur à 2000 € qui pourrait être fait à l’attention du CCAS de Civray,
- d’autoriser Madame la Présidente à inscrire les recettes correspondantes au budget.

A Civray, le 05 octobre 2022

Le secrétaire de séance,  
Martine BLIN

La Présidente,  
Sonia PAZOS-MONVOISIN

